

Pour diffusion immédiate

Résultats des élections partielles de l'ACF

Regina, le 26 novembre 2010 - À la suite de la fermeture de la période de mise en nominations des élections partielles le jeudi 25 novembre, trois nouvelles personnes ont été élues députés et députées communautaires à l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF). Madame Annette Labelle a été élue députée communautaire pour le district de Ponteix, Monsieur René Archambault a été élu député communautaire du district de Regina et Madame Hélène Chénard a été élue députée communautaire dans le district de Moose Jaw. Ces député.es communautaires ont été élus sans opposition.

Tous les député.es communautaires et le nouveau président seront officiellement assermentés à leurs fonctions ce samedi 27 novembre lors d'une cérémonie spéciale qui se tiendra à l'hôtel West Harvest Inn de Regina à 20 heures. Rappelons-nous que 12 députées et députés communautaires et le président avait été élu le 24 septembre passé.

Afin de combler le seul poste qui reste vacant, celui de Prince Albert, le règlement électoral prévoit une prolongation automatique de la période de mises en candidature jusqu'au jeudi 2 décembre prochain à 16 heures. Le mandat des députées et députés communautaires s'étendra jusqu'en novembre 2012. La cérémonie d'assermentation de ce week-end est un événement public, la population est invitée à y assister.

L'ACF accueille donc parmi ses rangs 4 nouvelles personnes. Bienvenue à : Monsieur Patrice NGouandi, Monsieur Daniel Fontaine (élus en septembre) et Monsieur Archambault et Madame Labelle. Madame Chénard a décidé de se représenter à Moose Jaw.

En résumé : le résultat électoral 2010 est le suivant :

Président	Paul Heppelle
#1 Ponteix	Annette Labelle
#2 Gravelbourg	André Moquin
#3 Willow Bunch	Henri Bouvier
#4 Bellegarde	Joseph Poirier
#5 Trinité	Daniel Fontaine
#6 Regina	Patrice Ngouandi et René Archambault
#7 Saskatoon	Daniel Ramage et Laurence Royez-Guérin
#8 Battleford	Bernard Levasseur
#9 Prince Albert	Joseph Marchildon et 1 poste vacant
#10 Bellevue	Evelyn Cousin-Gaudet
#11 Debden	Pauline Tétreault
#12 Zenon Park	Paul-Émile L'Heureux
#13 Moose Jaw	Hélène Chénard

Le Règlement électoral prévoit une période de désistement d'une candidate ou d'un candidat d'une durée de 24 heures les résultats pourront changer d'ici 16 heures.

- 30 -

L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. A l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

Source :

Marc Masson

Directeur des communications

Tél : 306 924-8532 Portable : 306-581-8532